

Investir sans risque : rêve ou réalité ?

L'investissement est un art dont il faut connaître les règles pour en profiter pleinement. Or, lorsque vient le temps d'investir, la règle est simple: il est pratiquement impossible d'acheter un placement, quel qu'il soit, qui ne comporte aucun risque.

Chaque type de placement implique un certain degré de risque qu'on ne peut complètement éliminer. Comment en limiter la portée? Pensez-vous qu'en achetant un placement qui garantit le capital, vous êtes à l'abri du risque? Sachez que ce n'est pas nécessairement le cas. En plus du fait que nous sommes tous concernés par la protection du capital que nous avons confié à un tiers, il existe un certain nombre de risques à considérer au moment de la constitution du portefeuille.

Sauriez-vous dire d'ores et déjà quel degré de risque vous êtes prêt à assumer? Avez-vous une idée claire de la part que tient le risque dans la composition de votre portefeuille?

Un risque calculé

Le risque implique la possibilité que l'espérance de rendement sur votre placement ne se réalise pas pleinement. Le fait que le capital que vous investissez soit en


baisse fait également partie de cette possibilité.

Examinons de plus près les cinq types de risque principaux:

■ Le risque d'inflation

Toute économie connaît la hausse du niveau moyen des prix des biens et services. C'est ce qu'on appelle l'inflation. Ainsi, l'inflation gruge votre pouvoir d'achat et réduit d'autant le rendement réel de vos placements.

Son effet, bien que difficilement perceptible, n'en demeure pas moins important. Prenons l'exemple d'un placement de 10 000 \$ offrant un rendement annuel de 2 % (soit 10 200 \$). Si l'inflation affiche un taux de 3 %, votre placement accusera un recul de 1 % (2 % de rendement moins 3 % d'inflation).

 **Quelle solution?** La meilleure classe d'actif pour combattre ce risque est la **classe de croissance** (fonds de placement d'actions canadiennes, américaines, internationales ainsi que mondiales; actions ordinaires achetées à la Bourse).

■ Les risques liés au taux d'intérêt

On en dénombre deux catégories distinctes: le risque de réinvestissement et le risque de fluctuation.

Le risque de réinvestissement survient lorsqu'une diminution des taux d'intérêt affecte le montant des revenus de placement. Ainsi,



Caroline Toupin, Pl. Fin.
Planificateur financier



Vincent Bélanger
Conseiller

Représentants en épargne collective pour
Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Caisse Desjardins
Lachine / Saint-Pierre
1625, Notre-Dame
Lachine (Québec) H8S 2E5

Téléphone : (514) 637-7114
Télécopieur : (514) 637-9060

Songez-vous à investir dans certains placements? Il vous faut savoir que les options offertes ne sont pas sans risque.

Ce numéro de *Planifier* vous propose un compte rendu de la nature des risques selon l'investissement choisi.

Désirez-vous en savoir plus? Appelez-moi. Je vous recommanderai les placements qui répondront à vos objectifs financiers.



Exemples de placements et des risques associés

		Risque d'inflation	Risque lié au taux d'intérêt	Risque économique	Risque de marché	Risque spécifique
Produits de croissance	Fonds d'actions canadiennes, américaines, internationales et mondiales			✓	✓	
	Actions ordinaires			✓	✓	✓
Produits de revenu	Fonds de revenu fixe	✓	✓			
	Dépôts garantis	✓	✓			
	Obligations gouvernementales	✓	✓			

au début des années 1990, un investissement de 100 000 \$ pouvait recevoir 12 000 \$ d'intérêt par année. Aujourd'hui, le même placement rapporterait environ 2 850 \$ (épargne à terme de 5 ans selon le taux en vigueur au 26 janvier 2004), soit une diminution de 76 %. Plus l'échéance du placement est courte plus le risque de réinvestissement est présent. Il affecte les placements donnant un revenu fixe sur le capital tels les dépôts garantis et les obligations gouvernementales.

Le risque de fluctuation survient lorsqu'une augmentation des taux d'intérêt réduit la valeur de vos placements. Plus l'échéance est longue plus le risque de fluctuation est présent. Le risque de fluctuation touche les placements à revenu fixe sur le capital tels les obligations gouvernementales, les fonds de revenu fixe et les actions privilégiées.

Quelle solution ? Pour se préserver de ce risque, il vaut mieux détenir dans son portefeuille des **placements de revenu fixe de courte et longue échéances**, ainsi que des **produits de croissance**.

■ Le risque économique

Lors d'un ralentissement économique, les entreprises éprouvent des difficultés à générer des profits. La valeur de vos placements en est ainsi affectée.

Quelle solution ? Les **produits de revenu fixe** protègent en grande partie de ce type de risque puisque l'investisseur est un prêteur au lieu d'être un propriétaire.

■ Le risque de marché

On se réfère souvent à ce type de risque en évoquant le récent affaiblissement des valeurs technologiques (la fameuse bulle technologique).

De tels événements sur les marchés boursiers peuvent avoir des conséquences fâcheuses sur la valeur des placements dans les **produits de croissance** comme les actions ordinaires et les fonds d'actions canadiennes, américaines, internationales et mondiales.

Quelle solution ? Les **produits de revenu** (dépôts garantis, obligations et fonds de revenu fixe) sont les plus indiqués pour se protéger de ce risque.

■ Le risque spécifique

Ce type de risque, directement relié à un titre individuel, dépend de l'environnement concurrentiel dans lequel évolue l'entreprise. Un nouveau compétiteur, la chute des prix de vente, la réduction de la demande sont autant d'éléments qui peuvent réduire la capacité de l'entreprise à générer une croissance des profits. Ce risque est associé aux actions ordinaires et privilégiées ainsi qu'aux obligations corporatives.

Quelle solution ? La meilleure manière de réduire ce risque consiste à acheter des **fonds d'actions canadiennes, américaines, internationales ou mondiales**. Le risque en

est d'autant moindre que ces fonds sont diversifiés et qu'ils sont gérés par des professionnels habitués à la gestion du risque.

Pour éviter de vous exposer à ce type de risque, vous pouvez acheter un dépôt garanti en deçà de 60 000 \$ (votre capital est alors protégé), ou des obligations gouvernementales fédérales et provinciales, considérées comme sécuritaires.

Un portefeuille bien équilibré

Nous ne le dirons jamais assez, bien équilibrer son portefeuille est la clef du succès à long terme. Et n'oubliez pas... À ces risques s'ajoute celui de ne pas être totalement investi.

Pour vous aider dans la répartition d'actif de votre portefeuille, je possède les connaissances et les outils nécessaires. Vous aurez ainsi tous les atouts en main pour faire des choix avisés.

Rencontrons-nous et déterminons ensemble le risque que vous êtes prêt à assumer. Il me fera plaisir de vous aider à choisir les placements gagnants qui conviennent à votre personnalité. ■